

Aménagement d'une aire de jeux et de convivialité sur le quartier Fontaine Ecu/Chaillot - Subvention de la Ville de Besançon à Grand Besançon Habitat

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'aménagement d'une aire de jeux et de convivialité sur le quartier Fontaine Ecu/Chaillot répondant à un besoin pour les enfants du quartier, Grand Besançon Habitat a sollicité l'intervention des services de la Ville pour réaliser cet équipement. Cependant, cet aménagement devant être réalisé sur le domaine de Grand Besançon Habitat, la Ville ne pouvait intervenir que sous la forme d'une aide financière.

Grand Besançon Habitat a maintenant réalisé les travaux d'aménagement d'une aire de jeux et de convivialité sur ce quartier.

Le prix de revient de cette installation est de 41 457 € TTC.

Une subvention Etat (FIV) a été sollicitée pour un montant de 18 900 €.

Grand Besançon Habitat sollicite une aide de la Ville d'un montant de 8 800 €, le solde de l'opération étant financé sur ses fonds propres.

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire à verser à Grand Besançon Habitat une subvention de 8 800 €, inscrite au BP de l'exercice courant, à l'imputation 204.72.20417.5030.30100.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. LOYAT, M. BAUD, M. GHEZALI, Mme CASENOVE n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2007.